

Code de fonction	784.113.03
Date édition	01.01.2020
Date modification	23.08.2022
Prochaine révision	01.09.2027
Service	SAM

DESCRIPTIF DE FONCTION TYPE

URBANISTE - CHEF-FE DE PROJETS

Toute dénomination de personne, de statut ou de fonction se rapporte aux personnes des deux sexes.

Description générale de la mission

Sous la direction du chef du service de l'aménagement, le titulaire de la fonction assure la gestion de différents projets d'aménagement urbain visant à valoriser le territoire communal.

Il définit les besoins et la feuille de route des projets d'aménagement, les gère et assure leur suivi. Il agit pour le compte de la Ville de Vernier dans le cadre de projets développés par des tiers (privés ou public). Il organise et planifie l'ensemble de ses activités selon les orientations, les délais et les normes en vigueur.

Garant de la mise en œuvre du plan directeur communal, il conseille la population et les professionnels de l'immobilier, préavise les demandes d'autorisation de construire inhérentes au territoire communal ainsi que toute autre procédure cantonale de planification directrice en matière d'aménagement du territoire.

En sa qualité de spécialiste, le titulaire de la fonction contribue à la bonne marche du service de l'aménagement et apporte son expertise du domaine pour permettre de répondre aux besoins actuels et futurs du service. Il renseigne sa hiérarchie notamment sur l'évolution des normes et leur incidence sur les projets d'aménagement.

Dans son action, il tient compte des besoins et des contraintes individuels et collectifs permettant la proposition de mesures adaptées. Il collabore et s'implique activement dans les différents projets communs, transversaux ou spécifiques de l'administration.

Activités principales

- Mettre en œuvre le plan directeur communal
- Piloter des projets en matière d'urbanisme ou d'aménagement d'espaces publics tels que des requalifications de rues, l'aménagement de places, d'espaces verts, etc.
- Piloter ou participer à différents projets d'aménagement du territoire
- Préaviser les demandes d'autorisation de construire et les autres procédures cantonales de planification directrice en matière d'aménagement du territoire
- Participer à la conception des projets d'éclairage public et de mobilier urbain
- Participer aux projets en matière de mobilité gérés par le spécialiste en la matière
- Soutenir et conseiller les ingénieurs civils et autres spécialistes dans la mise en œuvre des projets d'aménagement
- Assurer une collaboration étroite avec les différents spécialistes de l'administration, ainsi qu'avec les partenaires et intervenants externes
- Présenter et argumenter des projets d'aménagement auprès des autorités politiques ou dans des séances publiques

- Rédiger des articles et des textes sur les activités du service en lien avec le domaine d'activité
- Assurer la gestion administrative, technique et financière des dossiers en étroite collaboration avec les mandataires et autres parties prenantes

Activité(s) complémentaire(s) :

- Assurer une veille technique dans son domaine d'activité
- Réaliser toute autre tâche liée directement ou indirectement à la fonction

Compétences-clés et profil requis

- Bachelor HES en architecture ou architecture du paysage ou formation jugée équivalente
- Expérience confirmée dans un bureau d'urbanisme, d'aménagement ou d'architecture du paysage
- Formation ou expérience dans la conduite de projets et de chantiers
- Parfaite connaissance des législations et des réglementations cantonales et fédérales dans les domaines confiés
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Facilité à communiquer à l'oral comme à l'écrit
- Créativité
- Capacité à travailler en équipe

Position structurelle

La subordination et les rapports hiérarchiques sont décrits dans les organigrammes de la Ville de Vernier.

Descriptif(s) de fonction général(aux) lié(s) à la fonction

- Employé communal - 000.000.01